



## CONDITIONS GENERALES DE SERVICE DE CAT-SITTING

### Article 1 – Présentation

BES Animal Prestige est une micro entreprise (**SIRET N° 921 931 408 000 14**), créée par Claire SEVIN (née POUPART) qui, outre des séances de Communication Animale et un accompagnement énergétique animalier-humain, propose à ses clients un service de garde pour chats pour prendre soin de leurs petits félins durant leurs absences.

Les gardes sont constituées de visites journalières d'une durée de 15 à 30 mn selon les formules retenues au devis et à la signature du contrat.

Ce service est disponible toute l'année du lundi au dimanche, y compris jours fériés, hormis fermetures exceptionnelles (soucis de santé, congés personnels, etc...).

Le périmètre d'intervention est défini à partir du siège de BES Animal Prestige situé au 59 Boulevard de la République à **Montesson** (78360) jusqu'à **+ - 7 km de distance** ; les principales communes desservies étant les suivantes :

**Montesson, Carrières-Sur-Seine , Le Vésinet, Le Pecq, Chatou, Croissy-Sur-Seine, Saint Germain-en-Laye, Maisons-Laffitte, Houilles, Sartrouville, Bezons (95), Rueil-Malmaison et Nanterre (92).**

En fonction des disponibilités, d'éventuels déplacements peuvent être néanmoins envisagés au-delà de ce périmètre – Me consulter.

BES Animal Prestige est en possession de toutes les certifications requises pour travailler dans ce domaine d'activité et est déclarée et assurée afin de garantir la sécurité et l'efficacité du travail :

- ✓ **ACACED** (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques), Option Chat – 2024  
*Formation suivie auprès d'ANIMAL SUP*
- ✓ **Premiers Secours Canin et Félin - 2024**  
*Formation de 1<sup>er</sup> niveau suivie auprès d'ANIMAL SUP*

- ✓ **Responsabilité Civile Professionnelle** souscrite auprès de HISCOX Assurances

BES Animal Prestige conseille vivement à ses clients d'effectuer leurs demandes de pré-réservation au plus tard 3 semaines – 1 mois avant leur date effective de départ. Une demande faite trop tardivement est susceptible d'être refusée pour une question d'organisation.

## **Article 2 – Détails de la prestation de base**

BES Animal Prestige propose la prestation suivante :

- ✓ Dès l'arrivée au domicile, prise de contact avec l'animal si présent et visible, puis rapide état des lieux pour s'assurer que tout va bien
- ✓ Nettoyage des bols / gamelles
- ✓ Rapprovisionnement de nourriture et d'eau fraîche
- ✓ Entretien de la litière (enlèvement des déjections et passage du balai aux alentours)
- ✓ Nettoyage des salissures causées par l'animal s'il y a lieu
- ✓ Caresses, câlins et jeux selon les envies du chat, y compris les formules retenues au devis et à la signature du contrat
- ✓ Envoi de nouvelles par Sms, Messenger ou WhatsApp, accompagnées de photos ou petites vidéos chaque jour

## **Services inclus à cette prestation (mais seulement si désirés)**

- ✓ Ouverture et fermeture des fenêtres et volets
- ✓ Aération du lieu d'habitation
- ✓ Relevé du courrier
- ✓ Arrosage des plantes

N'étant pas un service de sécurité, de conciergerie ou de jardinerie, la responsabilité de BES Animal Prestige ne pourra être prise en compte en cas d'effraction, de vol ou de « mort » des plantes.

## **Services optionnels (payants)**

- ✓ Désinfection totale de la maison de toilette de l'animal, avec renouvellement intégral de substrat (litière), à raison d'une fois par semaine pour les gardes prolongées
- ✓ Soins :Brossage, hygiène des yeux et des oreilles selon vos consignes, et seulement si l'animal se montre docile et coopératif.
- ✓ Administration d'un médicament basique (cachet, pipette, pommade, collyre) selon la prescription d'un vétérinaire à la condition sine qua non que l'animal se laisse facilement manipuler.

Auquel cas, BES Animal Prestige s'en tiendra strictement à l'ordonnance du professionnel et ne pourrait pas être tenue responsable des problèmes de santé découlant de la prise du traitement prescrit par ce dernier ou de l'aggravation de

l'état de santé de l'animal, notamment si celui-ci se refusait de le prendre ou de le suivre. Si une nourriture de « camouflage » est nécessaire à la prise d'un médicament par voie orale, le client devra la fournir en quantité suffisante pour couvrir la durée de la garde.

La prise en charge de l'animal se fait dès l'âge de 4 mois.

Etant professionnelle indépendante, je ne suis soumise à aucune contrainte horaire et reste seule à décider des horaires de visite ; les passages se faisant non seulement en fonction du nombre de visites à honorer chaque jour, mais aussi de la feuille de route qui en découle et que je me dois de respecter pour optimiser au maximum les déplacements.

Néanmoins, un chat sous traitement médical aura, dans la mesure du possible, un passage à heures régulières. Je ne peux cependant le garantir à l'avance, même si exigé. Vous m'en voyez sincèrement désolée.

### **Avant la prestation :**

Si vous acceptez ces conditions générales de service de Cat-Sitting, il vous faudra me faire part de votre accord en me retournant le formulaire de pré-réservation dûment complété à l'adresse suivante : [contact.besanimalprestige@gmail.com](mailto:contact.besanimalprestige@gmail.com).

A réception, je vous confirmerai la prise en compte de votre demande en vous adressant un devis détaillé.

Dès lors que celui-ci sera validé, nous déterminerons ensemble une date et une heure de rendez-vous pour une pré-visite.

Cette pré-visite est obligatoire pour tout nouveau client et implique que je vienne chez vous, faire la connaissance de votre ou vos chat(s) et la vôtre.

En effet, il est indispensable de se rencontrer avant le début de la prestation. Pas forcément très longtemps. 45 minutes peuvent suffire.

- Pour vous : vous savez ainsi qui vient chez vous
- Pour votre animal : il me rencontre sur son territoire, avec son « gardien », de façon sereine et fait ma connaissance en sentant mon odeur, en « m'étudiant ».
- Pour moi : je fais votre connaissance, celle de votre animal et je peux me familiariser avec votre environnement

Cela nous offre un vrai temps d'échange sur ce qui est important (quelles sont les habitudes de l'animal, où sont rangées ses affaires, la nourriture, s'il y a des endroits où il n'a pas le droit d'aller, etc...).

Au cours de ce rendez-vous, je vous soumettrai également une fiche de renseignements à compléter me permettant de recueillir toutes les informations indispensables pour satisfaire au mieux votre chat pendant votre absence, ainsi qu'un formulaire de décharge vétérinaire relatif au transport et à la visite chez un professionnel de santé en cas d'urgence durant la garde.

Pour pallier à cette fâcheuse éventualité, surtout s'il est envisagé une intervention chirurgicale et/ou une hospitalisation, je vous serais très reconnaissante de bien

vouloir me fournir, en complément, et en amont du début de la prestation, un justificatif attestant l'accord de votre vétérinaire pour un règlement en différé de votre part.

Cette pré-visite donne lieu, en outre, à la signature du contrat et idéalement à la remise des clés.

Si jamais vous n'étiez pas en mesure de me remettre un double de vos clés lors de cette entrevue, notez qu'il est toujours possible que vous passiez vous-même me les déposer, à une date ultérieure et qui vous arrange au mieux, sur rendez-vous et en tenant compte, bien évidemment, des heures ouvrées de BES Animal.

En cas d'impossibilité de votre part, je reste bien sûr disposée à repasser par chez vous, mais attention, ce second déplacement vous serait alors facturé en sus, à hauteur de 5 €.

A l'issue de la pré-visite, sachez que je me réserve le droit de refuser une prestation :

- Pour un animal dont le pronostic vital est incertain (maladie grave et/ou en fin de vie) ou qui est atteint de « quelque chose » susceptible d'être contagieux afin de protéger les éventuels autres chats dont je prends soin (sans oublier les miens !), combien même ce mode de garde exclue tout contact direct avec d'autres congénères.  
Raison pour laquelle, les conditions suivantes concernant la santé du chat doivent être impérativement remplies avant tout engagement définitif de ma part :
  - ✓ Vaccination à jour contre le Coryza et le Typhus, c'est-à-dire datant de moins d'un an, sinon à faire au moins 15 jours avant le début de la prestation et me tenir informée de la date de rappel.
  - ✓ Traitement contre les puces et vermifuge faits au cours des 6 mois précédents le début de la prestation, sinon à administrer 72h avant.
  
- Si je juge ne pas être en mesure d'assurer une garde dans de bonnes conditions (en cas de comportement inadéquat comme une conduite agressive de la part de votre chat, par exemple, ou face à un environnement suspicieux...)

### **A la fin de la prestation :**

Une visite à votre domicile (service gratuit) est programmée à votre convenance pour :

- Vous remettre les clés en main propre et votre facture acquittée
- Echanger sur ma prestation et faire un petit bilan

Après, je peux tout à fait déposer les clés dans votre boîte aux lettres à l'occasion de mon dernier passage si vous estimez que ce mode de restitution est sécurisé.

Dès lors, BES Animal Prestige ne saurait être tenue responsable pour tout incident pouvant subvenir ensuite.

Et auquel cas, ladite facture vous serait alors envoyée par courrier à la date du lendemain de votre retour.

Autre alternative possible : Sur votre demande, je peux également les confier à un.e voisin.e de confiance.

Enfin, je vous laisse la liberté de venir vous-même les récupérer à mon domicile (toujours sur rendez-vous et en tenant compte des heures ouvrées de BES Animal Prestige).

Dernier cas de figure : je peux les garder en cas de prestations régulières.

### Article 3 – Tarifs en vigueur

#### 3 formules possibles :

✓ **Express** (1 passage par jour de 15 mn) : simple visite pour nourrir votre chat, veiller à l’approvisionnement de sa source d’eau, nettoyer sa litière et le saluer par quelques caresses (si visible à mon arrivée et se laisse approcher...).  
Formule idéale pour les chats très craintifs, indépendants ou qui ont accès à l’extérieur et sont rarement présents au domicile en journées.

✓ **Classique** (1 passage par jour de 30 mn) : visite de confort pouvant permettre des temps de jeux et de câlins supplémentaires.  
Formule idéale pour les chats aux besoins sociaux et affectifs importants.

✓ **Premium** (2 passages par jour de 30 mn) – **SI DISPONIBILITE REQUISE**  
Formule conseillée pour les chatons de moins de 6 mois, un chat qui commence à prendre de l’âge (10 ans et +) ou un chat demandant davantage d’attention et de vigilance, voire nécessitant un traitement médical, à raison de deux prises par jour.

Tarifs journaliers pour Montesson et Proches Communes (+- 7 km aux alentours)	Basse Saison *	Haute Saison **
Formule Express	12 €	14 €
Formule Classique	18 €	20 €
Formule Premium	28 €	30 €

N.B. : Les frais kilométriques sont inclus dans ces tarifs journaliers

\*\* Haute Saison : Du 1er avril au 15 septembre + Vacances de Noël

\* Basse Saison : Toutes autres périodes

☞ Pour les déplacements au-delà du périmètre défini, un supplément de 2 € est appliqué sur ces différents tarifs.

#### Remises applicables :

- Offre de Bienvenue (nouveau client) : - 10 % sur votre première demande de garde
- Offre de Fidélité : A partir de votre 3ème sollicitation, - 2 % sur toutes vos prochaines demandes à valoir sur l'année en cours.
- Offre de Parrainage : - 10% si vous parrainez une famille.  
Une fois le contrat signé avec cette autre famille, vous bénéficierez de cette remise sur votre prochaine demande de garde.
- Garde comprise entre 7 et 14 jours : - 5 % sur le montant total de la prestation demandée
- Garde > 14 jours : - 10 % sur le montant total de la prestation demandée

N.B. : Les remises Fidélité et Parrainage sont cumulables. Soit 12 % de remise sur votre prochaine demande, valable uniquement pour une durée minimum de 7 jours de garde.

#### Majorations applicables :

- Demande de dernière minute (réservation la veille après 15 heures ou le jour même) :  
+ 50 % sur la première journée de prestation
- Jours fériés : + 50 % du tarif journalier
- > 2 chats : + 3 €/ jour/ chat suppl.
- Supplément par visite en cas de stationnement payant autour du domicile  
(règlement après prestation sur justificatifs de stationnement)

Les services optionnels, viennent, quant à eux, s'ajouter à la prestation de base, à savoir :

- ✅ La désinfection totale de la maison de toilette de l'animal, avec renouvellement intégral de substrat (litière) pour les gardes prolongées : + 5 € par semaine
- ✅ Les soins : brossage = + 3 € - nettoyage des yeux et des oreilles = + 2 € (à ajouter non pas au tarif journalier mais bel et bien au montant total de la prestation)
- ✅ L'administration d'un médicament basique : + 2 € (idem que précédemment)

#### NOUVEAUTÉ 2026 – Pack « Cat Sitting Confort »

Parce qu'un départ prolongé mérite encore plus de sérénité, je propose désormais le **Pack Cat Sitting Confort**, une formule pensée pour le bien-être de vos chats... et votre retour à la maison 🏠

Ce pack a pour objectif d'assurer, en complément des soins apportés à l'animal, un entretien léger du logement pendant votre absence.

Il est accessible uniquement à partir de 7 jours consécutifs de garde.

Ce pack comprend une heure de ménage léger, incluse sur l'ensemble de la durée de la garde.

Cette heure peut être réalisée :

- En une seule fois,
- Ou répartie en plusieurs interventions, selon les besoins constatés et l'organisation de la prestation, sans garantie de date ou de fréquence fixe.

Nature des tâches de ménage pouvant être réalisées :

- Nettoyage des sols de passage (balayage, aspirateur, serpillière si nécessaire),
- Dépoussiérage des surfaces principales accessibles
- Entretien courant de la cuisine (plan de travail, évier, rangement sommaire),
- Entretien courant de la salle de bain et des sanitaires (lavabo, baignoire, douche, toilettes),
- Remise en ordre générale du logement (coussins, plaid, lits).

Toute demande sortant de ce cadre sera refusée ou fera l'objet d'un devis séparé, le cas échéant.

Le **Pack Cat Sitting Confort** est facturé sous la forme d'un supplément forfaitaire de 20 €, ajouté au montant total de la prestation de garde.

Cette option est proposée sous réserve de faisabilité et de disponibilité.

---

Tous ces tarifs s'entendent nets en euros (TVA non applicable - article 293 B du CGI).

Il n'y a aucun frais de gestion, ni de dossier.

Je tiens, en effet, à préciser que la pré-visite est gratuite si elle aboutit à la signature d'un contrat (dans le cas contraire, des frais, à hauteur de 10 €, vous seront demandés au titre du déplacement).

BES Animal Prestige se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment et sans préavis. Cependant, le tarif appliqué pour la facturation sera toujours celui en vigueur au moment de l'établissement du contrat lors de la réservation définitive.

## **Article 4 – Obligations**

### **a) Obligations de BES Animal Prestige**

BES Animal Prestige s'engage à :

– Mener sa mission de Cat-Sitting dans les conditions prévues dans les conditions

générales de service et au contrat.

- Respecter les habitudes alimentaires et comportementales du ou des chats.
- Respecter la confidentialité de l'identité du client et de son domicile.
- N'utiliser que les équipements nécessaires à la prestation

## **b) Obligations du client**

Le Client s'engage à mettre à disposition de BES Animal Prestige :

- L'alimentation habituelle du ou des chats en quantité suffisante pour toute la durée de la prestation.
- La litière en quantité suffisante pour toute la durée de la prestation
- Tous les biens nécessaires au bien-être du chat : accessoires et produits de soin, produits d'hygiène et de nettoyage, traitement médical le cas échéant, jouets, panier.
- Tous les accessoires nécessaires à l'entretien : bac(s) à litière, sacs à litière de réserve, sacs pour les déjections, pelle pour la litière, balayette et sa pelle, aspirateur, essuie-tout, produit ménager.
- La cage de transport laissée en évidence, déjà montée avec tous ses accessoires.
- Un double opérationnel des clés du domicile ainsi que les codes d'accès.

## **Article 5 – Santé Animale et Urgences Vétérinaires**

- Le Client atteste sur l'honneur que le ou les chats faisant l'objet de la prestation de service sont identifiés, vaccinés, en bon état de santé général et sont correctement vermifugés et traités contre les puces.
- Si un chat est malade ou affaibli en raison de son âge ou à la suite d'une maladie, le Client doit obligatoirement en avvertir BES Animal Prestige avant la signature du contrat.
- Si une maladie ou accident venait à se déclarer avant la date de début de prestation, le Client doit en informer BES Animal Prestige dans les plus brefs délais et lui fournir l'ordonnance du vétérinaire.
- Le carnet de santé de l'animal/des animaux doit être remis à BES Animal Prestige pour toute la durée de la garde.
- BES Animal Prestige ne saurait être tenue pour responsable si l'animal venait à tomber malade ou à se blesser durant la période de garde.
- Idem, BES Animal Prestige ne saurait être tenue pour responsable si l'animal venait malheureusement à décéder durant la période de garde.

Si durant la période de garde, BES Animal Prestige juge nécessaire d'emmener l'animal chez le vétérinaire, le Client sera aussitôt prévenu.

Dans le cas où celui-ci ne serait pas joignable, BES Animal Prestige tentera de joindre la personne de contact indiquée sur la fiche de renseignements pour l'en aviser.

BES Animal Prestige privilégie le vétérinaire référent de l'animal, mais se réserve toutefois le droit de consulter le sien ou bien le vétérinaire le plus proche ou celui disponible immédiatement en cas d'urgence absolue.

Les frais de santé de l'animal resteront, bien entendu, à la charge du Client et devront être régularisés directement auprès dudit vétérinaire dès son retour ou bien remboursés à BES Animal s'ils ont dû être avancés.

Quoiqu'il en soit, le Client sera redevable des frais de déplacement (forfait de 15€ couvrant le trajet A/R + le temps de visites) à l'égard de BES Animal Prestige.

## **Article 6 – Contrat**

Si les parties sont d'accord, un contrat est signé en 2 exemplaires (un par signataire) à l'issue de la pré-visite, qui mentionne :

- Le type de visite choisi (fonction des 3 formules possibles)
- La durée totale de la garde
- Le montant total de la prestation
- Les modalités de paiement

## **Article 7 – Réservation**

Seul le contrat signé accompagné de l'acompte de 50% ou du règlement total de la prestation (selon le cas) réserve définitivement les dates de garde.

Il est donc nécessaire de prévoir un rendez-vous de pré-visite rapidement après l'acceptation des conditions générales de service et du devis pour assurer la garde de votre ou vos chat(s).

## **Article 8 – Modalités de paiement et Facturation**

Toute prestation d'un montant total inférieur à 150 € doit être réglée à la signature du contrat.

Pour un montant supérieur à 150 €, 50% du montant total de la prestation doit être réglé à la signature du contrat. Le solde est à verser au plus tard la veille du premier jour de garde.

Aucune prestation ne sera effectuée sans que le règlement intégral du montant total de la prestation définie au contrat ne soit régularisé comme mentionné ci-dessus.

BES Animal Prestige accepte les règlements en espèces, par chèque (à l'ordre de Claire SEVIN) ou virement bancaire (Veuillez me consulter pour l'IBAN).  
Les chèques Emploi Service Universel (CESU) ne sont pas acceptés.

A la fin de la prestation, une facture acquittée vous sera remise ou envoyée par mail. Les factures fournies par BES Animal Prestige n'ont pas vocation à être utilisées en cas de contrôle fiscal des clients.

BES Animal Prestige se dégage de toute responsabilité en cas de fraude avérée.  
Le service de Cat-Sitting n'ouvre pas droit aux avantages fiscaux.

## **Article 9 – Droit de rétractation**

Conformément à l'article L121-20 du Code de la Consommation, le client dispose d'un délai légal de 14 jours francs pour exercer son droit de rétractation à compter de la signature du contrat.

Ce cas de rétractation ne peut cependant plus être exercé si la prestation commence avant la fin de délai de 14 jours francs.

Toute rétractation doit être formulée exclusivement par écrit : par mail ou par voie postale.

## **Article 10 – Annulation ou Modification de la prestation**

Toute annulation qu'elle soit totale ou partielle doit faire l'objet d'un écrit (mail ou courrier postal) afin d'être prise en compte.

BES Animal Prestige confirmera alors l'annulation par mail.

### **a) Annulation totale**

Durant les 14 jours de délai légal de rétractation, à la suite de la signature du contrat, BES Animal Prestige remboursera la totalité de la prestation ou le montant de l'acompte déjà versé.

En dehors de ce délai de rétractation, le contrat est soumis aux conditions d'annulation suivantes :

- Entre 14 jours et jusqu'à 8 jours avant le début de la prestation : remboursement total de la prestation ou de l'acompte déjà versé.
- Entre 7 jours et jusqu'à 4 jours avant le début de la prestation : remboursement de 50% de la prestation ou de l'acompte déjà versé.
- De 3 jours avant le début de la prestation jusqu'au jour J : aucun remboursement.

### **b) Annulation partielle**

Avant la prestation : dans le cas d'une modification des dates prévues au contrat aboutissant à un nombre de jours de visite diminué, les conditions de remboursement partiel suivantes s'appliquent :

- Entre 14 jours et jusqu'à 8 jours avant le début de la prestation : remboursement total des visites annulées
- Entre 7 jours et jusqu'à 4 jours avant le début de la prestation : remboursement de 50% des visites annulées
- De 3 jours avant le début de la prestation jusqu'au jour J : aucun remboursement des visites annulées.

### **c) Retour anticipé**

Pendant la prestation : en cas de retour anticipé, le client est dans l'obligation d'en informer BES Animal Prestige le plus rapidement possible.

La prestation ayant débuté, la totalité des visites prévues au contrat restent dues.

#### **d) Prolongation de la prestation**

Si la prestation doit se poursuivre au-delà des dates initialement prévues, le client s'engage à prévenir BES Animal Prestige le plus tôt possible.

Selon ses disponibilités, BES Animal Prestige pourra accepter ou refuser la demande.

En cas de prolongation de la prestation, celle-ci sera effectuée avec les mêmes conditions prévues dans le contrat initial et fera l'objet d'une facturation des prestations effectuées en sus.

#### **e) Annulation à l'initiative de BES Animal Prestige**

Toute annulation de prestation à l'initiative de BES Animal Prestige entraînera le remboursement dans son intégralité au client.

Aucune demande de dommages et intérêts ne saurait, dans ce cas, être formulée à l'encontre de BES Animal Prestige.

### **Article 11 – Assurances et Responsabilités**

Le client s'engage à s'assurer de la présence de l'animal ou des animaux à son domicile lors de son départ.

BES Animal Prestige s'assurera de la présence de l'animal dans le logement lors de son départ de chaque visite et ne pourra être tenu responsable de sa fugue si celui-ci a accès à l'extérieur (balcon, cour, jardin, etc...).

BES Animal Prestige est couverte par une assurance Responsabilité civile professionnelle chez HISCOX Assurances, contrat n°HSXIN320066576A, pour ses activités d'accompagnement holistique animalier et de garde d'animaux de compagnie.

### **Article 12 – Droit à l'image**

BES Animal Prestige est présent sur les réseaux sociaux et peut, dans le cadre de la promotion de son activité, diffuser des photos ou des vidéos du/des chats à garder. Le client peut indiquer son accord ou son désaccord lors de l'établissement du contrat.

En cas de présence de vidéosurveillance, caméra, détecteur de présence, ces derniers doivent être impérativement signalés à BES Animal Prestige.

### **Article 13 – Divers**

Les présentes Conditions Générales de service sont soumises au droit français. CGS mises à jour au 15 février 2026, remplace et annule toute version antérieure.

**ACCUSE RECEPTION DES CONDITIONS GENERALES DE SERVICE DE BES  
ANIMAL PRESTIGE – CAT SITTING**

A retourner dûment complété et signé par mail à l'adresse suivante :  
[contact.besanimalprestige@gmail.com](mailto:contact.besanimalprestige@gmail.com)

Je soussigné(e)..... confirme avoir pris  
connaissance des tarifs pratiqués par BES Animal Prestige pour une prestation de  
Cat-Sitting et accepte les clauses des conditions générales sans aucune réserve.